

info

VERNEUIL

EN BOURBONNAIS



Été 2024

Edito

Entre nous,

La brusque dissolution de l'assemblée nationale au soir des élections européennes a provoqué le désordre, des incertitudes et des inquiétudes. Si le résultat des élections a levé un certain nombre d'entre elles, il n'en demeure pas moins que la nouvelle composition de l'assemblée d'où ne se dégage aucune majorité pose question. Quelle sera la composition du nouveau gouvernement ? Comment appliquer un programme sans majorité absolue ? Si on peut se réjouir du fait qu'il y aura forcément un débat démocratique sur les propositions de lois, la nécessité d'arriver à des compromis paraît inévitable

mais ô combien difficile. Un changement de cap avec des mesures concrètes sera primordial pour atténuer les fractures et revenir à plus de sérénité dans le pays. Attendons de voir les décisions des prochaines semaines pour savoir si les attentes des français seront satisfaites.

Sur le plan communal, le chantier de l'école a commencé. Il occupera une grande partie de l'été et se terminera pendant les congés de la Toussaint.

La vie du village devrait quant à elle, être, comme chaque année, riche en événements ou manifestations (expositions, marchés, concerts...). La création du bar associatif évoquée plus loin

apportera le lieu de vie qui manquait aux touristes et aux habitants.

Le bilan de fréquentation touristique de début de saison donné par l'office de tourisme en Val de Sioule est poussif. Il ne reste plus qu'à espérer que la météo capricieuse jusqu'à présent, laisse place au soleil pour encourager la venue des visiteurs et favoriser la pleine réussite des différentes manifestations.

Dans cet espoir, je vous souhaite un été agréable et festif.

Bien à vous,
Daniel Léger

Dans ce numéro :

Edito	2
Travaux école ; Bar associatif ; Fermeture mairie.	3
Compte-rendu conseil municipal du 8 avril	4 et 5
Compte-rendu conseil du 16 avril ; Les épouvantails débarquent.	6
Inauguration espace jeux ; En route pour le collège ; Etat civil.	7
L'été à Verneuil ; 14 juillet.	8



Travaux d'isolation à l'école : c'est parti!

L'année scolaire se terminant vendredi 5 juillet, comme prévu, les premières entreprises ont investi les lieux dès le lundi 8.

L'entreprise DBI façades a commencé l'installation d'échafaudages en privilégiant le côté cour.

L'entreprise Cluzel s'est chargée des branchements nécessaires au chantier avant d'attaquer le changement des lumi-

naïres des salles de classe. En fonction des délais de fabrica-



tion, il faudra attendre un peu pour le remplacement des baies vitrées. Cependant, une grande partie des travaux sera réalisée courant juillet pour ensuite se terminer pendant les vacances de la Toussaint.

Bar associatif

En attendant que la commune puisse réhabiliter le restaurant, il fallait trouver une solution afin de ne pas perdre la licence et redonner vie au lieu. C'est ainsi que l'idée d'un bar associatif est née.

Les démarches administratives ont été longues et compliquées. De plus, pour obtenir le permis d'exploitation débits de boissons, une personne doit suivre une formation dont la date imposée est fixée à mi-juillet. Le coût de cette formation sera supportée par une subvention

communale exceptionnelle de 700 €.

De son côté, l'association Rouc'Ouzennan a décidé de faire un don de 300 € au bar associatif pour l'aider à son lancement.

C'est ainsi, qu'initialement envisagée début juillet, l'ouverture du bar déclaré officiellement sous le nom « *Le Verneuil* », ne pourra se faire que début août. Il sera ouvert pendant la période



estivale jusqu'à fin septembre.

Ce sera à n'en pas douter une halte rafraîchissante bienvenue pour les touristes et un lieu de rencontre apprécié des verneuillois.

Fermeture de la mairie pendant l'été

En raison des congés de Valérie, notre secrétaire, la mairie sera fermée du **5 au 23 août 2024**.

Pierre, notre agent communal sera en vacances du **19 au 31 août 2024**.



Compte rendu conseil municipal du 8 avril 2024

Fixation des Taux d'imposition pour 2024

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'appliquer en 2024, les mêmes taux qu'en 2023 soit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 34.04 % ;
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 37.12 %
- taxe d'habitation (TH) : 11.15 %

Vote du BP 2024 de l'assainissement

Le maire présente le budget 2024. Cette année, la commune versera une subvention de 2 624.37 € au budget assainissement. Le budget 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes à 11 392.69 € en section de fonctionnement et à 47 336.84 € en section d'investissement. Le conseil municipal, à l'unanimité adopte ce budget.

Tarif électricité de la salle communale des Tilleuls à compter du 1er avril 2024

Le prix moyen saison haute hiver et le prix moyen saison basse été, auquel il est nécessaire de rajouter les frais d'acheminement, taxes et contribution (environ 60 % de la facture) doivent être modifiés de façon à tenir compte de la tva. Le prix s'établait donc de la façon suivante :

Tarif saison haute hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) comprenant les frais d'acheminement, taxes et contribution : Prix du kwh à 0.51 € ttc.

Tarif saison basse été (du 1^{er} avril au 31 octobre) : comprenant les frais d'acheminement, taxes et contribution : Prix du kwh à 0.12 € ttc.

Le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord pour l'application de ces tarifs à compter du 1^{er} avril 2024 jusqu'au 31 décembre 2024.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la solidarité

Considérant les travaux de voirie « Chemin des Rues » pour un montant de 5 692.88 € ht soit 6 831.46 € ttc,

Considérant les travaux de voirie chemin du Moulin Gabrat pour un montant de 2 165 € ht soit 2 598 € ttc.

Considérant le remplacement du poteau incendie situé « Le bas du Bourg » pour un montant de 1 574 € ht soit 1 888.80 € ttc.

Le montant total de la dépense s'élève à 9 431.88 € ht soit 11 318.25 € ttc.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide de déposer une demande de subvention de 50 % sur le montant ht des travaux auprès du Conseil Départemental. La subvention s'élève à 4 715.94 €.

Ouverture d'une ligne de trésorerie

Considérant la nécessité de recourir à une ligne de crédits pour faire face au décalage entre le paiement des travaux de rénovation énergétique de l'école et le versement des subventions, le maire propose de mettre en place une ligne de trésorerie de 100 000 €.

Deux banques seront sollicitées, la Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés mandate le Maire pour faire les démarches nécessaires à l'obtention de l'ouverture d'une ligne de crédit de 100 000 €.

Compte-rendu du conseil municipal du 8 avril 2024

Le budget primitif 2024 de la commune voté à l'unanimité par le conseil municipal s'établit comme ci-dessous.

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2024

Fonctionnement	Dépenses	Fonctionnement	Recettes
Charges à caractère général	89 232,14 €	Remboursement sur charges personnel communal	2 600,00 €
Charges de personnel	144 170,49 €	vente concessions cimetièrre	800,00 €
Indemnités aux élus et cotisations	16 808,00 €	Dotations de l'Etat, participations + FCTVA	41 088,00 €
Contingent incendie	5 167,00 €	Impôts locaux	97 338,00 €
Atténuation de produits - dégrèvement	500,00 €	don	20 000,00 €
Participation RPI école	16 881,00 €	Reversement TF Communautaire + attribution compensation	10 603,00 €
Participation école St-Pourçain - 2 ans	1 985,00 €	Taxe sur les pylones électriques	95 194,00 €
Syndicat électricité (SDE03)	6 664,00 €	Travaux en régie	6 377,21 €
Subventions associations extérieures	2 266,00 €	Fonds de péréquation des ressources interco	4 500,00 €
Créances admises en non valeur et éteintes	3 375,00 €	Taxe additionnelle droits mutation	10 000,00 €
Subvention Budget Assainissement	2 624,37 €	Redevance EDF France Telecom et autres	1 150,00 €
Charges Financières	4 942,00 €	Revenus des immeubles + charges + Salle des Fêtes	21 700,00 €
Dotations aux amortissements	4 223,04 €	Excédent de fonctionnement	77 360,58 €
Virement à l'investissement	104 872,75 €	repas cantine scolaire + régie culturelle	15 000,00 €
TOTAL	403 710,79 €	TOTAL	403 710,79 €

SECTION D'INVESTISSEMENT 2024

Investissement	Dépenses	Investissement	Recettes
Déficit d'investissement reporté	10 003,72 €	Excédent d'investissement reporté	0,00 €
Remboursement capital emprunt	18 500,00 €	FCTVA	11 836,00 €
Dépôts et cautionnements loyers	800,00 €	Restes à réaliser 2023	133 775,00 €
Restes à réaliser 2023	49 980,00 €	Emprunt à réaliser	37 680,00 €
travaux en régie	6 377,21 €	dépôt et cautionnement	800,00 €
poteau incendie	1 888,80 €	Subvention région	5 967,00 €
voirie 2024	9 430,00 €	Drac Travaux église	29 838,00 €
matériels agents	1 200,00 €	Conseil Départemental - Travaux église	17 902,00 €
échelles	3 000,00 €	Fonds de concours com com 2020 - 2023	6 379,00 €
drapeaux	1 541,00 €	Fonds de concours 2024	8 300,00 €
garde corps	5 760,00 €	solidarité 2024 Conseil Départemental	4 715,94 €
mairie	6 386,00 €	Subv Conseil Départemental rénovation école	105 560,00 €
rénovation école	302 520,00 €	Amortissements	4 223,04 €
travaux église	54 462,00 €	virement du fonctionnement	104 872,75 €
TOTAL	471 848,73 €	TOTAL	471 848,73 €

Compte rendu conseil municipal du 16 avril 2024

Attribution des marchés pour la rénovation énergétique du bâtiment de l'école

Vu la consultation des entreprises sur la plateforme des marchés publics en date du 4 mars,

Vu la réception des offres dématérialisées en date du 25 mars 2024,

Vu les critères de jugement des offres proposés dans le règlement de la consultation, à savoir 60 % pour la partie technique et 40 % pour le prix

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à signer les actes d'engagement avec les entreprises ci-dessous pour la rénovation de l'école

Lot 1 : Ravalement de Façades

Entreprise : DBI FACADES de Yzeure
Montant de travaux : 143 989.16 € ht soit 172 786.99 € ttc.

Lot 2 : Menuiseries extérieures bois et alu

Entreprise : SARL EC2F de Trévol
Montant de travaux : 83 963.53 € ht soit 100 756.24 € ttc

Lot 3 : Ventilation

Entreprise : RDB Energies de Montmarault
Montant de travaux : 1 700 € ht soit 2 040 € ttc

Lot 4 : Electricité

Entreprise : SARL CLUZEL de Verneuil-en-Bourbonnais
Montant de travaux : 5 966 € ht soit 7159.20 € ttc

Mission contrôle technique :

SARL AACCESS de Chapeau
Montant 1 734 € ht soit 2 080.80 € ttc

Mission SPS :

Créa Synergie de Doyet
Montant : 933.75 € ht soit 1 120.50 € ttc

Soit un montant de travaux, frais annexes et honoraires de 262 186.44 € ht soit 314 623.72 € ttc.

Les épouvantails débarquent au son du jazz !

Dame météo ayant revêtu son mauvais costume, le lancement de la Balade qui se déroule chaque année place de la Fontaine a dû se replier à la salle communale des Tilleuls. Après avoir remercié les verneuillois, les associations communales et

extérieures ainsi que les communes apportant leur contribution en réalisant un épouvantail, le maire Daniel Léger a passé le relais au Jazz Club Saint-pourcinois qui a ramené le soleil dans la salle.

Au fil des morceaux les musiciens ont su communiquer leur plaisir de jouer à l'assistance qui a beaucoup apprécié leur prestation, Didier Aumaître, le régional de l'étape, gratifiant le public de quelques

solos au saxo soprano.



Un espace de jeux pour les enfants

Une aire de jeux pour enfants de 2 à 12 ans a été créée sur le terrain derrière la salle communale des Tilleuls, emplacement idéal choisi par le conseil municipal pour l'accès facile et sécurisé pour les enfants du village et pour ceux présents lors de la location de la salle des fêtes. Les agents communaux ont réalisé l'intégralité des travaux de terrassement, coulage des plots en béton, montage des jeux et pose de la clôture. Après passage d'un organisme de contrôle, les enfants de la commune accompagnés de leurs parents ont été invités à inaugurer cet espace de jeux. Le maire, Daniel Léger entouré du

conseil municipal a félicité les agents pour la qualité de leur travail et souligné que le choix des jeux en bois s'intègre parfaitement dans

cet espace. Après avoir symboliquement coupé le ruban, les enfants ont partagé un goûter avec leurs parents et les élus.



En route pour le collège

Les élèves de CM2 vont quitter l'école communale pour découvrir le collège à la rentrée prochaine. Pour les accompagner vers cette nouvelle aventure, le SIVOP leur a offert une calculatrice en présence de Bruno Picard, président, Daniel Léger, maire et des enseignantes.

En complément, madame Heuzebroc, membre de l'amicale laïque leur a remis une pochette d'instruments de géométrie.

Un goûter a clôturé cette petite cérémonie.



Etat civil

Mariage

Le 16 avril 2024, Alain FOURVEL et Sophie LIEGARD



**COMMUNE DE VERNEUIL
EN BOURBONNAIS**

Mairie
1, rue des Ecoliers

Téléphone : 04 70 45 42 16

Messagerie :
mairie-verneuil-en-
bourbonnais@wanadoo.fr

Retrouvez-nous sur le web

www.verneuil-en-bourbonnais.fr

ou sur Facebook

L'été à Verneuil



Avec la Balade des épouvantails, les expositions à la Chapelle Notre Dame sur l'Eau, au musée, à la maison du tourisme et des photos anciennes dans les rues, c'est un large panel qui est proposé aux visiteurs. Si on ajoute à ce menu, le concert de Musiques Vivantes, l'apéro concert à la Motte Coquet pendant le festival viticole et gourmand et les P'tits

marchés de Barnabé, l'été sera animé à Verneuil.

Fêtons le 14 juillet en musique



Comme chaque année, les verneuillois sont invités à fêter le 14 juillet en musique avec la participation de l'Harmonie de Saint-Pourçain.

Rendez-vous à 11h devant la mairie pour le départ du cortège qui déambulera dans les rues pour se rendre à la Motte Coquet ou dans les Jardins du Château en fonction de la météo.

Après l'aubade donnée par les musiciens, verneuillois, élus et musiciens se retrouveront pour partager un apéritif gourmand et convivial.

